

# La dépêche du Linky n°11 - Castres et Tarn sud - Mars 2018

Lettre d'information sur le Linky dans le Tarn sud. Partage libre et vivement recommandé !

**Nous contacter** : [contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net)

Visitez **notre site** : [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org)

**Urgences** : 06 34 64 66 49 de 16h à 19h

**Agenda (réunions & permanences) : voir page 6**

## Stop Linky à Castres



**Ce n°11 sera le dernier de la Dépêche du Linky.**

**Dorénavant, vous trouverez toutes les informations sur notre site qui s'ouvrira sur « la lettre du mois »**

Le nouvel arrêté du Maire demande à Enedis de "respecter le droit de refus (...) chez toute personne exprimant son opposition à cette intervention".

A classer dans la catégorie des "oppositions exprimées" :

- les personnes ayant exprimé leur refus par lettre à Enedis (siège à la Défense) en RAR (ou bien, si envoi sans AR, ayant reçu une réponse à leur lettre, ceci constituant une preuve que leur courrier de refus a bien été reçu)
- les personnes ayant exprimé leur refus par lettre à Enedis régional (c'est peut-être le cas de quelques personnes) en RAR (ou bien... idem au dessus)
- les personnes ayant indiqué leur refus sur le compteur (preuve par une photo).

(ces conditions n'ayant pas besoin d'être cumulées évidemment pour que le cas soit valable)

## ARRÊTÉ DU MAIRE DE CASTRES

Jeudi 14 décembre, l'exécution du premier Arrêté du Maire de Castres avait été suspendue par un jugement du juge des référés du tribunal administratif de Toulouse. Mercredi 10 janvier le Maire a pris un nouvel Arrêté. Extraits :

ARTICLE 1er : La Ville de CASTRES demande à Enedis de respecter le droit de refus d'installation des compteurs chez toute personne exprimant son opposition à cette intervention. (...)

ARTICLE 3 : En cas de contestation ou de trouble, chaque administré(e) peut solliciter Monsieur le Maire ou son représentant.

→ Le nouvel Arrêté est disponible sur [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org)

Il semble qu'à ce jour environ 5000 compteurs connectés Linky sont posés à Castres.

**Nous rappelons que la loi ne rend pas obligatoire d'être équipé d'un Linky.**

Que ce nouvel Arrêté reste en application, ou bien soit à nouveau suspendu, ne changera rien au fait que chacun a le droit de choisir de voir son logement équipé ou non de ce compteur connecté.

Nous rappelons également : sur le terrain, nous constatons des poses en l'absence des habitants (et malgré refus exprimé, etc.), donc nous maintenons – et ce malgré ce deuxième Arrêté – notre invitation à la plus grande vigilance... et à la protection des compteurs situés à l'extérieur (rues, jardins, parties communes d'immeubles).

---

## PROTECTION DES COMPTEURS

Devant la non-prise en compte des refus individuels par Enedis,

Devant le constat de poses de Linky ayant lieu en l'absence des habitants,

Devant le fait que certains compteurs sont changés avant même réception du courrier Enedis censé en informer (vu notamment dans les immeubles : quelques personnes seulement ont reçu le courrier, les autres pas encore ; lorsque le poseur passe tous les compteurs sont changés),

⇒ Nous suggérons fortement de protéger les compteurs extérieurs  
(= sur la rue, dans les jardins, dans les parties communes d'immeubles)  
(sans refuser l'accès au gestionnaire du réseau)

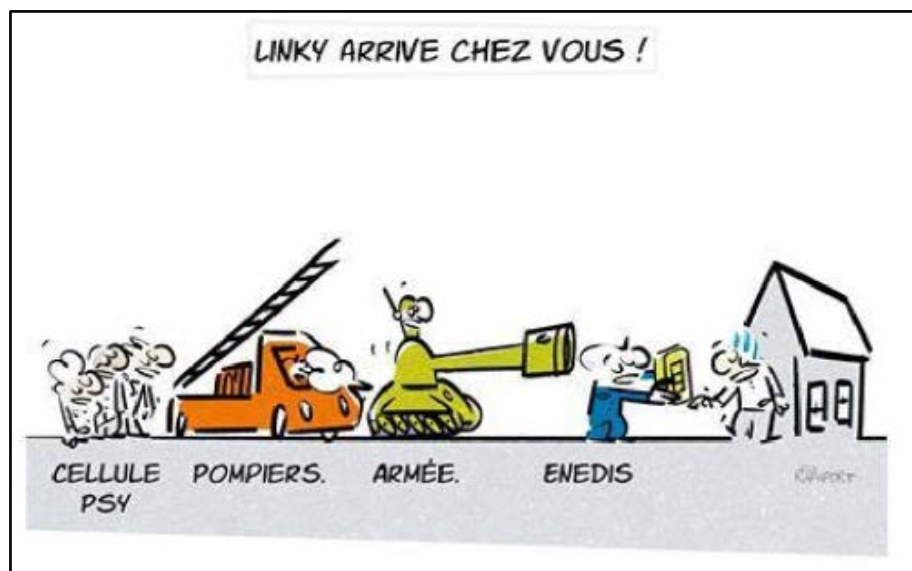
À savoir : un premier cas de poursuites en justice vient d'être déclenché par Enedis en Ariège, à l'encontre d'une personne ayant aidé d'autres usagers à protéger leur compteur.

→ Nous recommandons toujours de répondre à Enedis avec une lettre en RAR :  
modèle à disposition sur [stoplinkyarnsud.org](http://stoplinkyarnsud.org)

**Vigilance**

---

## LE LINKY EN UNE IMAGE QUI VAUT 1000 MOTS



**RIONS !**

---

## LINKY : AIDE POUR INFORMATION À DESTINATION DES ÉCOLES DE CASTRES

Des Linky ont d'ores et déjà commencé à être posés dans des établissements scolaires de Castres. Pourtant, c'est bien dans ce genre de lieu :

- qu'on peine le plus à percevoir le bénéfice d'un compteur connecté communicant,
- et où l'on jugerait le plus raisonnable d'appliquer certaines mesures de précaution relatives à la question sanitaire.

Nous ne sommes pas assez nombreux, nous avons besoin d'aide pour informer les écoles. Pour apporter votre aide : [contact-stoplinkyarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stoplinkyarnsud@lists.riseup.net)

**NOUVEAU**

---

## DES COLLECTIFS LOCAUX À :

**Boissezon** : en cours de constitution

**Labruguière** : en cours de constitution

**Saïx** : en cours de constitution

**Puylaurens** : réunion publique d'information le vendredi 16 mars à 20 h à la mairie



**Il en pleut !**

---



**RAPPEL**

## CHANGEMENT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EDF

Depuis octobre, les abonnés EDF ont reçu un courrier indiquant la modification des conditions générales de vente (CGV) de leur contrat de fourniture d'électricité (ces dernières indiquent que le client s'engage à accepter la pose de Linky), mentionnant par ailleurs un délai de trois mois pour éventuellement les dénoncer.

Cette clause (acceptation de la pose de Linky) semble abusive, et il est recommandé de répondre à EDF.

Modèle de lettre de réponse sur [stopleftinktarnsud.org](http://stopleftinktarnsud.org).

---



**Et toujours**

## REFUS DU LINKY

1) Envoyer deux courriers :

- à Enedis : lettre de refus en recommandé avec accusé de réception

- à la Mairie : pour informer de votre avis

(modèles de lettres : [stopleftinktarnsud.org](http://stopleftinktarnsud.org) ou nous contacter)

2) Puis agir chez vous :

Compteurs à l'extérieur du domicile (rue, jardin, parties communes d'immeubles) : indiquez sur votre compteur que vous refusez le remplacement par un Linky. Surveillez quand vous êtes là, et informez les voisins de votre avis pour qu'ils le défendent quand vous êtes absent.

Compteurs à l'intérieur du domicile : Au téléphone (société LS Services à qui Enedis sous-traite l'installation des Linky à Castres), refusez le remplacement du compteur et déclinez tout rendez-vous. Il est possible que l'interlocuteur soit insistant et use d'arguments musclés, douteux, peut-être en fait destinés à vous intimider.

Note sur la lettre à Enedis :

Malheureusement, l'envoi de cette lettre ne garantit pas que le compteur actuel sera respecté et laissé en place. En fait on peut même affirmer qu'Enedis n'en tient pas compte pour l'instant : les poseurs vous solliciteront quoi qu'il arrive. Mais si un jour Enedis doit rendre des comptes, ce sera peut-être sur la base des refus exprimés officiellement. Et ce courrier tient lieu de cela : refus prouvé, exprimé en bonne et due forme.

En attendant que cela soit entendu, et pour faire face à la démarche de poses forcées d'Enedis, il est plus que conseillé de protéger son compteur s'il est à l'extérieur (rue, jardin, parties communes d'un immeuble).

---



**RAPPEL**

## DISTRIBUTION DE TRACTS

Pour y participer : 06 17 98 26 76 ou [contact-stopleftinktarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stopleftinktarnsud@lists.riseup.net).

Ça continue !

## INFORMATIONS SUR LES POSES / LS SERVICES

Si des propos inadéquats sont tenus à votre égard (intimidants ou menaçants, agressifs) appelez la police municipale (05 63 71 58 55 - 05 63 71 58 51) ou la police nationale (17) pour qu'ils viennent mettre un terme à la situation.

Et encore !

## COLLECTE DE TÉMOIGNAGES

NOUS RECUEILLONS TOUJOURS LES TÉMOIGNAGES AUTOUR DES PROBLÈMES RENCONTRES LORS DE LA POSE DES LINKY :

- harcèlement téléphonique pour prise de rdv, insistance, propos intimidants, etc.
- difficultés à faire respecter votre refus par les poseurs (menaces, intimidations, mensonges) ;
- pose forcée : vous avez fini par accepter car les propos qui vous ont été tenus vous ont fait peur ;
- pose sans avoir été prévenu alors que vous étiez chez vous (vous avez simplement remarqué une coupure de courant) ;
- pose en votre absence même si rien d'affiché sur le compteur ;
- pose en votre absence malgré le refus affiché sur le compteur.

Écrivez vos témoignages sur le formulaire prévu.

Vous pouvez témoigner de ce qui est arrivé au sujet de votre propre compteur, mais aussi de faits dont vous avez été témoin au sujet du compteur d'un autre (voisin par exemple).

→ Formulaire de témoignage :

- en version papier pendant les réunions à la Maison des associations de Castres
- en version électronique sur le site internet : [stopleftinkyarnsud.org](http://stopleftinkyarnsud.org)

→ Retour des formulaires complétés :

- Lors des réunions à la Maison des associations, place du 1er mai, Castres
- Par courrier à : Confluences 81 / 9 chemin du Ritou / 81100 Castres
- En le scannant et l'envoyant à : [contact-stopleftinkyarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stopleftinkyarnsud@lists.riseup.net)

**Renseignements témoignages : 06 64 87 70 57 et 06 58 13 46 29**

IMPORTANT

## LE « CHAPEAU » DU TARN SUD

Les fonds du Collectif baissent pour imprimer tracts, dossiers d'informations, etc.  
Merci pour les participations lors des réunions.

### Rappels pour vos dons :

- sur place en espèces lors des réunions et permanences à la maison des assos de Castres,
  - chèques possibles à l'ordre de « Confluences 81 » avec envoi à Confluences 81 / 9 chemin du Ritou / 81100 Castres.
- (Nous sommes un collectif, pas une association, donc pas de chèque possible directement à notre nom. Notre comptabilité est assurée par Confluences 81 qui nous dédie une sous-comptabilité à part.  
Pensez à indiquer dans l'envoi "Pour le collectif Linky".)

## SOLIDARITÉS ET SOUTIENS

**Solidarité** pour la courageuse commune de Bovel, en Bretagne, la première à aller en cour administrative d'appel sur la question de la propriété des compteurs. Pour soutenir :

- par chèque à l'ordre de « AALGA Bretagne », à envoyer à Michel NOYER, 9 all Goélands, 35830 Betton (noter « soutien BOVEL » au dos du chèque SVP)
- par CB sur : <https://www.lepotcommun.fr/pot/i455wsnj>


(Au sujet de Bovel, article à lire sur le site internet : « Nous voulons être libres de vivre non-connectés ».)

**Solidarité** pour le premier cas d'attaque d'Enedis vis à vis de compteurs barricadés pour éviter les poses de Linky, ça se passe en Ariège. Pour soutenir :

- par chèque à l'ordre de Gérard Yon, 11 Rue de la Bouscarre, Hameau de Bourrut 09000 Ganac.
- par CB sur : [www.lepotcommun.fr/pot/psxt5zwwg](http://www.lepotcommun.fr/pot/psxt5zwwg)
- + Le référé a été fixé au Tribunal de Foix mercredi 7 Février à 8h30. Venez nombreux pour soutien !

→ plus d'infos sur [stoplinkyarnsud.org](http://stoplinkyarnsud.org), page « Soutenir »

---



## Brèves d'ailleurs

1) Attention, l'audience en référé de **170 plaignants bretons (avec Me Jean-Pierre Joseph)** prévue à Rennes le 14 février (cf <http://www.letelegramme.fr/morbihan/lorient/compteurs-communicants-les-anti-linky-assignent-enedis-bretagne-en-justice-30-12-2017-11798108.php>) est **reportée à une date ultérieure** à la demande d'Enedis. L'information vient de Me Joseph lui-même.

2) La question du Linky a été assez largement évoquée lors de l'émission "**C politique**" du dimanche 28 janvier

Bien sûr, ce genre d'émission n'est jamais pleinement satisfaisante mais :

- les téléspectateurs auront retenu qu'il y avait décidément beaucoup de problèmes avec ces compteurs
- la fronde qui bouillonne partout en France a été bien mise en lumière
- la bonne foi et la sincérité de notre ami José Mercier (maire de Bovel) est apparue clairement...
- ... contrairement à M. Lassus (Enedis), particulièrement mauvais et non convaincant

Une seule conclusion : CONTINUONS !

3) Bécherel (35) est la **500<sup>ème</sup> commune** à prendre position contre les compteurs communicants : cf. le site de Stéphane Lhomme : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

4) Pétition de soutien au Pr Belpomme

Signature ici : <https://www.mesopinions.com/petition/sante/soutient-professeur-belpomme/38990>

« **Le Pr Dominique Belpomme, oncologue, 74 ans, connu pour ses positions sur l'électro-hypersensibilité (EHS), fait actuellement l'objet d'une procédure disciplinaire menée par le Conseil national de l'ordre des médecins.**

La plainte (...) concerne deux manquements en lien avec le diagnostic, par le Pr Belpomme, du « **syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques** », non reconnu par la communauté scientifique et médicale.

C'est le directeur du service des études médicales d'EDF, le Dr Jacques Lambrozo, qui, face à l'afflux de certificats médicaux de « contre-indication à la pose » de compteurs Linky, a donné l'alerte. (P...) »

La suite et la signature de la pétition via le lien ci-dessus, ou à partir de [stoplinkyarnsud.org](http://stoplinkyarnsud.org)

5) Millau régleme la pose des Linky

En fin d'année 2017, la municipalité de Millau avait entamé des échanges avec Enedis, qui avait pris des engagements. Un mois plus tard, et « considérant que les engagements pris dans le cadre de la motion votée lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2017 ne sont pas respectés par ENEDIS ou ses sous-traitants », le Maire de Millau prend un Arrêté (voir sur le site internet pour lire l'Arrêté).

Quand on dit qu'il y a chez Enedis un étrange décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait...

# AGENDA

## RÉUNIONS D'INFORMATION

Conférence de présentation du Linky  
Questions-réponses  
Signature de la pétition  
Collecte de témoignages

**MARDI 13 MARS**  
à 18h00

**MARDI 10 AVRIL**  
à 18h00

**MARDI 15 MAI**  
à 18h00

## PERMANENCES

Aide individuelle  
Aide pour les lettres à Enedis et à la Mairie  
Signature de la pétition  
Collecte de témoignages

**MARDI 20 MARS**  
de 16h00 à 18h00

**MARDI 3 AVRIL**  
de 16h00 à 18h00

**MARDI 17 AVRIL**  
de 16h00 à 18h00

**MARDI 24 AVRIL**  
à 18h00

**Ces réunions et permanences ont lieu à la maison des associations de Castres, place du 1er mai.**

## Collectif Stop Linky Tarn sud

Renseignements : 06 34 64 66 49 de 16h à 19h

Urgence pose (uniquement) : 06 17 98 26 76

06 15 09 79 57

06 64 87 70 57

Email : [contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net)

Web : [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org)

*« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. » - Henri Bergson*